



L'Journal d'Arça

7^e édition annuelle 2016

Journal National édité par les habitants d'Arceau



Le mot du président

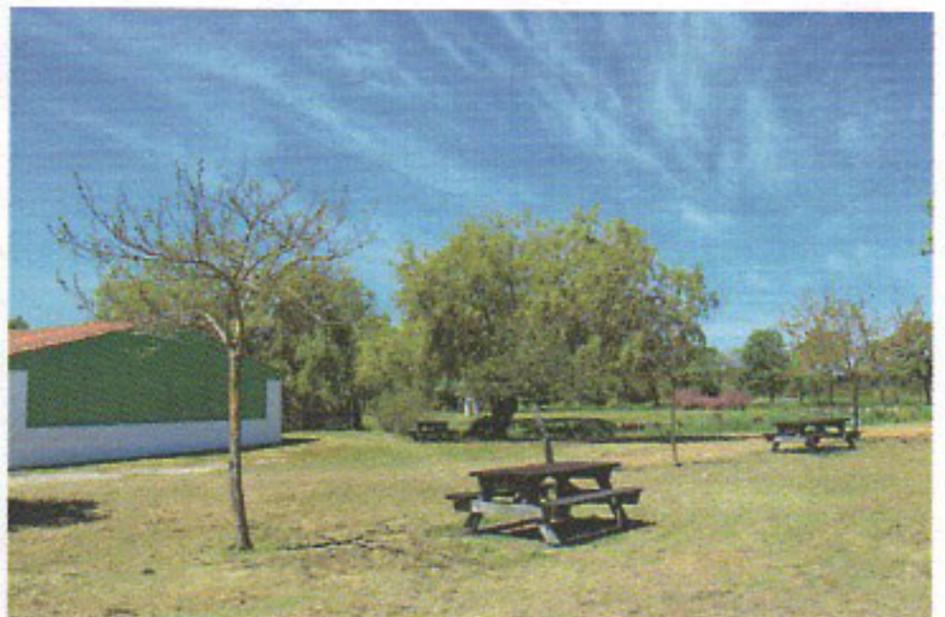
Chers adhérents, Chères adhérentes

L'année 2015 est, comme pour nos communes, la restriction financière. L'achat du tracteur est une lourde charge pour notre association, mais le matériel vieillit et cet achat était absolument nécessaire pour l'entretien du site, même si c'est au détriment de l'avancée de certains travaux. C'est la continuité du vandalisme, faut-il aussi investir dans des caméras de surveillance, c'est à se le demander ?

Enfin soyons plus objectifs, nos animations se sont bien déroulées, comme d'habitude dans la bonne humeur et avec toujours un bon nombre de participants, ce qui nous aide aussi dans les finances.

Je tiens à remercier tous les bénévoles, toujours très actifs et présents pour les travaux ainsi que les animations, c'est grâce à eux si l'association tourne bien.

Maintenant je vous laisse à votre lecture avec la suite de Jules qui est une bonne leçon de vie.



Les manifestations 2015

Le feu de la Saint-Jean

Le feu de joie du samedi 20 juin a éclairé la Maratte par des flammes bien vives. Notre homme en bleu avec ses bottes et son béret n'a pas fait « long feu ».

Environ 70 personnes ont profité du beau temps pour pique-niquer avant la mise à feu.



Les concours de pétanque

Les concours de pétanque ont glané 48 doublettes en juillet et 72 en août. Ambiance toujours sympathique, l'équipe de bénévoles a assuré le service à la buvette, et il a fallu gérer la forte demande de sandwiches.



Le vide grenier

Le vide-greniers en semi-nocturne du mois d'août avec 46 exposants a été très fréquenté. A la buvette il a fallu faire des crêpes, encore des crêpes, et toujours des crêpes....



Le vide garage

Le dimanche 28 juin, au vide-garage nous avons associé, pour la première fois, un vide-greniers qui se tenait sur l'île. Il faisait très beau et la fréquentation a été bonne malgré 2 autres vide-greniers sur Oléron.



Le repas champêtre

Le repas champêtre fut une belle journée, bien bruyante, avec ses 112 participants qui ont été satisfaits du traiteur du magasin super U pour le plat principal. Ambiance fiévreuse pour la tombola qui est un jeu terrible où chacun attend le numéro gagnant. Nous remercions encore les généreux donateurs de lots.



Les travaux 2015

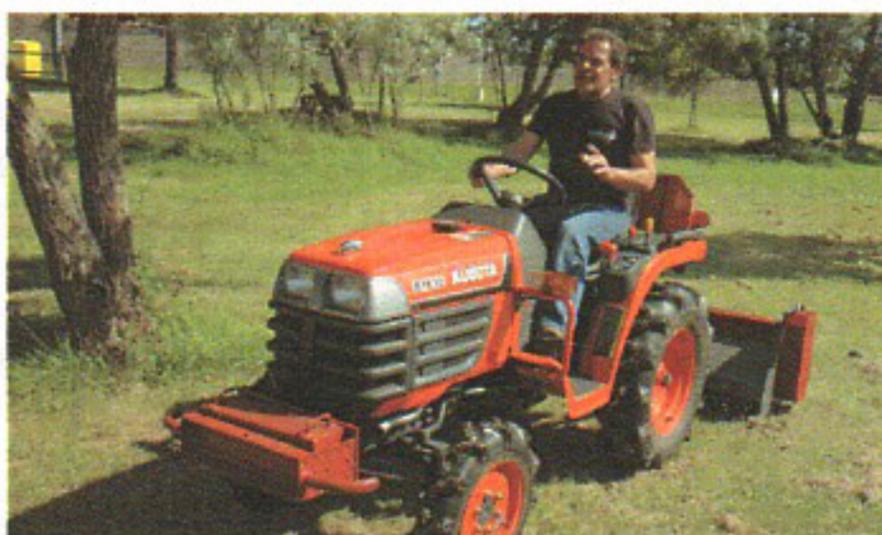
L'entretien de l'espace est toujours le souci des bénévoles du jeudi matin.

L'achat d'un nouveau tracteur a cependant facilité les nombreuses fauches. Un groupe de bénévoles, après quelques déplacements dans le département, chez différents fournisseurs de matériel agricole, a trouvé une entreprise qui a proposé un tracteur d'occasion Kubota en bon état avec reprise de notre ancien matériel. Ce tracteur, immatriculé, peut se déplacer sur la route et ainsi aller sur les parcelles de l'Amicale situées sur la route des Allards ou de l'Eguille.

A l'automne, le nettoyage de la parcelle des Rivières sur la route de l'Eguille a commencé. Ce gros chantier de débroussaillage que les bénévoles ont commencé avec serpes, tronçonneuses, cisailles, est bien renforcé par Joseph Sachot et son tracteur.

Merci à Raymonde Nadreau qui, à 93 ans, nous a fait cadeau de ses magnifiques talents de couturière. Grâce à elle, les bénévoles, derrière le comptoir, peuvent maintenant pavoiser avec de jolis tabliers ; 9 verts pour les filles, et 9 noirs pour les garçons.

Une vraie fabrication locale !



Souvenir... du communal d'Arceau

L'entrée sud du village là où il y a le transformateur, les peupliers, la piste cyclable, et la route avec le bac à verre, voilà un lieu qui a une histoire.

Il faut se l'imaginer sans la route et les 4 maisons d'habitation, mais avec des étangs, des fossés, des orties, des tas de fumier, et des « piles de trousses ». Les fagots de sarments de vigne ou trousses étaient empilés sur plusieurs couches pour former une pile d'environ 3 mètres de hauteur. Au sommet les fagots, rangés à l'oblique, formaient un toit. L'eau de pluie ruisselait sur les sarments et s'écoulait ainsi à l'extérieur de la pile.

Les agriculteurs du village qui n'avaient pas beaucoup de place dans leur cour, pouvaient déposer leurs biens dans cet espace commun.

A chacun son tas ou sa pile, mais il fallait payer l'emplacement.

Madame Raymonde Nadreau a gardé un reçu de

la « taxe du communal d'Arceau » qu'elle devait payer à la perception dans les années 50.

Les enfants de l'époque s'en souviennent.

Daniel A. raconte : *Ce lieu était l'arrêt favori des enfants qui revenaient de l'école d'Arceau. Le grand jeu, c'était de sauter d'une pile à l'autre. Gare à celui qui n'avait pas pris assez d'élan, l'espace d'environ 1,5 mètre à 2 mètres était envahi par les orties, les drôlesses étaient en jupe, et les drôles avaient des culottes courtes...*

Quand il n'y avait pas école, les enfants gardaient leurs vaches dans la Maratte, mais la surveillance n'était pas toujours efficace, et les vaches aimaient bien se frotter et se gratter à l'angle des piles qui ne résistaient pas longtemps aux coups de cornes.

Claude N. se souvient des parties de foot qui se terminaient parfois en semant le désordre dans les piles de trousses... Les adultes pestaient, « Ah ché lé drôles ! »

IMPRIMERIE NATIONALE.	N° 2928	REÇU de M. <i>Nadreau</i>			
	Du <i>26-4-50</i>	C/ N°		La somme de. <i>985</i>	
	<i>St Pierre</i>	<i>2099</i>	Contributions directes 1950	<i>910</i>	" " 1
	<i>Arceau</i>	<i>n:88</i>	<i>7-5</i> 1950	<i>75</i>	" " 2
			1951		" " 3
			1952		" " 4
		1953		" " 5	
		1954		" " 6	
		Frais de poursuites 1954			
	<i>[Signature]</i> Le Percepteur,				

IMPRIMERIE NATIONALE.	N° 00603	REÇU de M. <i>Nadreau Houil</i>			
	Du <i>9-2-50</i>	C/ N°		La somme de..... <i>150</i>	
	<i>St Pierre</i>	<i>36</i>	Contributions directes 1954		" " "
			<i>taxe du</i> 1954		" " "
			<i>communal</i> 1954		" " "
			<i>d'Arceau</i> 1954	<i>150</i>	" " "
		1955		" " "	
		Frais de poursuites 1955		" " "	
	<i>[Signature]</i> Le Percepteur,				

21.931
190

21741

La page des recettes

Le lait de poule

Alain se souvient, quand il allait au bout du village, sa cousine lui faisait un lait de poule...

C'était un remède de grand-mère qui donnait de l'énergie aux enfants :

Mettre un jaune d'œuf dans un bol avec 4 cuillères à soupe de sucre en poudre, bien battre jusqu' à ce que le mélange blanchisse, puis verser dessus du lait bien chaud, battre encore et déguster doucement.

Les caillebottes

Comment faisait-on les caillebottes à Arceau ?

Un litre de lait à 40°C est mélangé avec 4 à 5 gouttes de présure. Le mélange est mis à cailler dans un grand plat à température ambiante, ou au soleil, pendant une douzaine d'heures, jusqu'à coagulation complète.

La surface est alors bien lisse, la masse est homogène, elle se détache un peu du bord du plat, avec le liquide ou petit-lait qui apparaît.

Mettre au frais et servir en découpant le caillé en portions plus ou moins carrées.

Mais dans le village chacun avait sa recette...

On pouvait sucrer le lait au moment d'ajouter la présure, ou alors on mettait des morceaux de sucre sur la surface lisse, et en fondant ils s'enfonçaient dans le caillé.

On pouvait aussi parfumer le caillé avec du café.

Chez Colette et Lucette, la présure était remplacée par la Chardonnette, artichaut sauvage armé de piquants et qui pousse sur les marais. En août, ses fleurs d'un joli bleu, étaient récoltées, séchées et conservées.

Pour les caillebottes, une pincée d'entre elles étaient mises à infuser dans un fond de café léger puis le lendemain, elles étaient pressées, égouttées et la solution obtenue, riche en sucs coagulants, était versée dans le lait tiède.

Pour les familles qui avaient des vaches, les caillebottes étaient un dessert réalisé l'été et apprécié ou pas, par les enfants.

Raymonde : *Moi, je n'aimais pas ça, ma mère les ratait, et elle n'en faisait pas souvent.*

Laurette : *Nous on aimait ça, et on en mangeait régulièrement.*



Photos : Pied de chardonnette

LE CAHIER DE JULES

Année 1914

Nous continuons les marais de Matha et le vivier 861. Comme la tourmente est imminente je veux donner ici une idée de ce qu'était la situation du saunier David Jules avant la déclaration de guerre.

Récolte de sel des marais fut vendue 45 fr la tonne

<i>Grand marais 1861 kilos 200</i>	<i>=</i>	<i>27,91</i>	<i>part du saunier</i>	<i>=</i>	<i>27,91</i>
<i>Marais annexe 549 kilos 900</i>	<i>=</i>	<i>12,37</i>	<i>part du saunier</i>	<i>=</i>	<i>12,37</i>
		<i>-----</i>			<i>-----</i>
		<i>40,28</i>			<i>40,28</i>

Part du saunier = 24,28

Voilà donc l'argent que nous disposions à la mobilisation. Je fus donc obligé de vendre un peu de récolte paille, fèves et quelques pommes de terre pour la somme de 68,50

68,50

92,78

Je partis donc à la mobilisation le 14 Août avec 15 frs dans ma poche après avoir rentré ma récolte des marais et laissant comme tous mes camarades ma femme seule à la maison dans l'impossibilité de faire les marais mais elle reçut l'aide de son père à qui nous devons beaucoup de considération. Le 2 Août mon frère Camille vint me dire adieu avant de partir lui aussi, et malheureusement ce fut notre dernier adieu, il est tombé en héros à Origny dans le département de l'Aisne le 30 Août.

A seul fin de conserver les marais et comptant sur un retour un peu éloigné, mon épouse fit tout le possible pour faire saler le marais en mon absence, tirer le sel et porter prêt son travail journalier pendant la saison d'été, il est à noter que les marais de Matha se trouvent à 4 kilomètres d'Arceau que tous les jours il fallait y aller, cela faisait 8 kilomètres ; et quand elle était là ce n'était pas pour se reposer. Après l'époque du sel, elle ensemença en blé les marais avec le concours de son père et d'Eugène Morandeau qui commençait à travailler.

Moi, je fus affecté à Saintes à la 9ème compagnie du 137e Régiment d'Infanterie Territoriale

Capitaine d'Aouvignet notaire au Château d'Oléron, Lieutenant Oui Président de la chambre du commerce de Rochefort, Adjudant d'Amour à la Rochelle, Les sergents major Dejean de Bordeaux

Les sergents Biteau de Dolus, Godeau de Dolus, Mickael Martin de St Pierre ; Moréno, Malvy du bout du département.

Nous sommes restés quatre jours à Saintes puis sous la conduite du Commandant Jars chef du 3ème Bataillon, nous avons gagné Orléans où nous sommes restés cantonnés un mois à la ferme des Cornettes. Puis à la Bataille de la Marne 6 et 7 Septembre, nous avons rallié les Aubrays où on a divisé la Compagnie pour accompagner les convois de ravitaillement. Je me trouvais avec le sergent Biteau à Anglure au moment de la Bataille de la Marne, vision de guerre à partir de ce moment. Je passai la nuit à surveiller la ligne sur laquelle était garé le convoi que nous escortions, le lendemain j'aidais à soigner les blessés qui arrivaient de la Fère Champenoise et distribuai aux pauvres gens qui avaient évacué les campagnes à demi-nus, des pommes de terre, du pain et du café sur l'ordre du sergent Biteau de Dolus 6 et 7 septembre 1914. Le restant de l'année nous fûmes casernés à Chalons sur Marne et c'est là que j'appris, après la Bataille, la mort de mon malheureux frère Camille David, décédé le 30 Août 1914.

Mort pour la France en combat d'avant-garde pour protéger le repli de son unité vers le point désigné par Fock pour la reprise de l'offensive. Il fut inhumé dans une tombe collective avec 80 de ses camarades de combat à Pleine Selves à gauche d'Origny à 100 mètres du village dans la vallée, tombe collective n°3. Il appartenait au 6ème régiment d'Infanterie, 1ère compagnie de Saintes et avait fait son service militaire au 21ème Régiment d'Infanterie à Langres H.M. Je crois que toute ma vie je garderai son souvenir, frère très aimé ! Et son adresse sera gravée sur cette feuille de papier :

Camille David soldat

Mort pour la France à Pleine Selves

Par Origny Aisnes

Situation de l'année 1914

	Doit	Avoir
<i>Blé récolté cette année 14 boisseaux</i>		
<i>Récolte de blé échangé contre bons de pain correspondant</i>		
<i>Orge</i>		8,00
<i>Fèves</i>		7,50
<i>Paille</i>		25,00
<i>Pommes de terre</i>		24,00
<i>Soufre et Sulfate</i>	13,00	
<i>Médecin et Pharmacie</i>	25,00	
<i>Impôts et Redevance</i>	27,00	
<i>Divers et autres acquisitions</i>	38,00	
<i>Sel des marais part du saunier</i>		24,30
<i>Rente et dîme etc 12+4+8</i>	24,00	
<i>Journées faites à dévaser aux marais 3 jours</i>		7,50
<i>Chauffage ; acheté 12 fagots à Dupont à 0,75</i>	9,00	
	-----	-----
	136,00	96,30
<i>Entourage du vivier à l'Agout n° 861</i>		
<i>Dix mètres cubes à 5,50 le mètre rendu</i>	55,00	

Année 1915

C'est la continuation de la guerre avec tous ses aléas ; ma femme va faire l'impossible pour ensemercer les marais de Matha avec le concours de son frère et de mon neveu, Eugène Morandea, qui commence à travailler, mais elle ne pourra pas nettoyer le marais pour le faire saler et devra vivre avec l'allocation de 1,25 frs par jour attribuée aux femmes des mobilisés. Moi, je continue la garde à Chalons sur Marne jusqu'au 15 Mars, jour où nous rejoignons sur le front le 3ème Bataillon du 137ème territorial occupant la ligne chemin de Suippes à Souain jusqu'à Ville sur Tourbe notre C^e les 9ème tient pour faire des tranchées de route de Souain au chemin de Perthes les Hurlus. Nous y travaillons d'abord la nuit mais les travaux n'avançant pas assez nous y allons le jour. Puis au mois de Juin 1915, le 5ème affecté à la section aéronautique de Bussy le Château. Puis à la 20ème Compagnie d'aérostiers de campagne du 30 Juillet 1915 au 10 Janvier 1916. Je vins en permission de sept jours en décembre 1915, à la fin du mois et profitant de mon séjour au pays, je fus remercié, les marais de Matha à Mlle Charrier héritière de Mr Henri Comte, décédé depuis mon départ aux armées. Mon épouse ne pouvant les faire. Je payai donc la somme de 24 frs pour solde de tout compte, rente, dîme, etc. Pendant les années de guerre, point de situation à faire, pour vivre il ne faut compter que sur l'allocation et les 300 grammes de pain.

Année 1915 suite 1916

Le 18 Janvier 1916 je fus affecté à la 62ème Compagnie d'aérostiers de campagne. Parti avec la Compagnie en formation à Aubigny, nous arrivons ce jour à Ramerupt, sous les ordres d'un officier terrible, orgueilleux et hautain, lequel devait par la suite faire régner à la Compagnie une discipline de fer. Nous ne connurent son nom que longtemps après notre arrivée ; il se nommait Taillon et était lieutenant originaire de Rochefort, en qualité de charentais, nous ne pouvions plus le voir sans qu'il évoqua dans le cœur de chacun un sentiment de haine. Il avait, pour le servir, un sous-officier aussi sévère, mais qui par la suite finit par acquérir ma sympathie et celle de beaucoup de mes camarades ; il fut plus tard nommé adjudant à la Compagnie, il n'en fut pas moins à considérer, car il était très stricte pour la discipline, mais correct et juste dans les besoins du service. L'Officier dans le civil était ingénieur des travaux maritimes à Rochefort. Le sous-officier, nommé Varnier, était huissier à Meaux. Nous conservions cependant notre Adjudant du 137 Territorial Dejean, comptable dans le civil à Bordeaux. Celui-là, toute la campagne, il fut tolérant pour moi rapport à la maladie qui me rongea nuit et jour, aussi, je lui fut reconnaissant et toutes les fois qu'il me commandait à l'occasion du service je ne me faisais pas prier ; j'en ai gardé un bon souvenir personnel.



CALENDRIER DES FESTIVITÉS ET RÉUNIONS 2016

DIMANCHE 26 JUIN

Feu de St Jean à partir de 19h pour le pique-nique, mise à feu à 23h

DIMANCHE 17 JUILLET

Vide-garages et vide-greniers toute la journée

LUNDI 18 JUILLET

Concours de pétanque en semi-nocturne à 19h

SAMEDI 23 JUILLET

Assemblée générale de l'Amicale à 19h

LUNDI 8 AOÛT

Concours de pétanque en semi-nocturne à 19h

DIMANCHE 14 AOÛT

Vide-grenier- en semi-nocturne de 15h à 23h
Installation dès 13h

Contactez-nous !

Vos idées nous intéressent ainsi que vos souvenirs sur les activités d'antan.

Vous n'êtes pas adhérent et vous souhaitez rejoindre l'amicale du village d'Arceau ?

Vous êtes adhérent et souhaitez renouveler votre carte ?

C'est simple, il suffit de remplir le bulletin d'adhésion (page précédente) et de l'envoyer. Votre carte vous sera expédiée par courrier.

Plus d'informations par mail :
amicarceau@gmail.com
ou sur le site internet :
www.amicale-arceau.com

Informations

Amis pêcheurs !

La pêche est ouverte depuis le 27 mars 2016 et jusqu'au dimanche 16 octobre 2016.

Les cartes de pêches sont vendues aux magasins :
La pêche à Saint Pierre d'Oléron et *Le joyeux petit pêcheur* à La Cotinière.



BULLETIN D'ADHÉSION à l'amicale du village d'Arceau

à renvoyer : Claude Nadreau, 5 impasse des petits bourdeaux, Arceau - 17310 Saint-Pierre d'Oléron

Nom et prénom :

Adresse principale :

Adresse secondaire :

Montant joint par chèque* :

* Aucune cotisation fixée, chèque libellé à l'ordre de l'amicale du village d'Arceau